

AVIS DE L'ARES

n° 1/2016 du 19 janvier 2016

Demandes d'habilitations 2016-2017

Modification : 09-09-2016

Considérant le décret définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études, notamment son article 86,

Considérant les critères et modalités de traitement des habilitations arrêtés par le Conseil d'administration de l'ARES en sa séance du 30 juin 2015,

Considérant les avis des trois Chambres thématiques, la proposition des Chambres conjointes et la proposition du Bureau exécutif,

AVIS

L'ARES émet un avis favorable à l'endroit des demandes d'habilitations relatives aux formations suivantes :

Type court

- ***Bachelier en alternance en mécatronique et robotique***
Haute Ecole de Namur-Liège-Luxembourg (Henallux) et Haute Ecole libre mosane (HELMo) en coorganisation - arrondissement de Liège. Domaine 19. Catégorie technique
- ***Bachelier en coaching sportif***
Haute école de la Province de Liège (HEPL) et Haute école Charlemagne en coorganisation - arrondissement de Liège. Domaine 10- Catégorie pédagogique
- ***Bachelier en orthoptie***
Haute école de la Province de Liège (HEPL) et Haute école de la Ville de Liège (HEL) en coorganisation - arrondissement de Liège. Domaine 10- Catégorie paramédicale
- ***Bachelier en vente***
 1. Instituts d'enseignement de promotion sociale de la Communauté française (IEPSCF) de Dour, de Colfontaine et de Jemappes en codiplomation - arrondissement de Mons. Domaine 9
 2. Ecole supérieure des Affaires de Namur (ESA Namur) et Ecole industrielle et commerciale de la Ville de Namur (EICVN) en codiplomation - arrondissement de Namur. Domaine 9
- ***Spécialisation en imagerie médicale diagnostique et interventionnelle***
 1. Haute Ecole Galilée - Région de Bruxelles-Capitale. Domaine 11- Catégorie paramédicale- motivation expresse justifiant l'absence de partenariat.
 2. Haute Ecole Louvain en Hainaut (HELHa) - arrondissement de Charleroi. Domaine 11- Catégorie paramédicale motivation expresse justifiant l'absence de partenariat.

- ***Spécialisation interdisciplinaire en radiothérapie***
Haute Ecole Galilée, Haute Ecole Louvain en Hainaut (HELHa), Haute Ecole de Namur-Liège-Luxembourg (Henallux), Haute école de la Province de Liège (HEPL) [, Haute École de la Province de Namur]¹ et Haute Ecole Léonard de Vinci en coorganisation ou en codiplomation - Région de Bruxelles-Capitale et arrondissements de Charleroi et de Liège. Domaine 11- Catégorie paramédicale.
- ***Spécialisation en préparation physique et entraînement***
Haute école Charlemagne, Haute école de la Province de Liège (HEPL) et Haute Ecole libre mosane (HELMo) en coorganisation - arrondissement de Liège. Domaine 10- Catégorie pédagogique

Type long

- ***Master en dessin***
Ecole supérieure des Arts de la Ville de Liège (ESA VdLiège) et Ecole nationale supérieure des Arts visuels de La Cambre (La Cambre) en coorganisation - arrondissement de Liège et Région de Bruxelles-Capitale. Domaine 22.
- ***Master en ingénierie de la prévention et de la gestion des conflits***
Haute école de la Province de Liège (HEPL) qui détient déjà l'habilitation et Université de Liège (ULg) en codiplomation - arrondissement de Liège. Domaine 6
- ***Master en architecture transmédia***
A partir de 2016-2017 : Haute Ecole Albert Jacquard (HEAJ), Université de Namur (UNamur) et Institut supérieur de Musique et de Pédagogie (IMEP) en codiplomation - arrondissement de Namur.
Puis, dès que possible : Haute Ecole Albert Jacquard (HEAJ), Université de Namur (UNamur), Institut supérieur de Musique et de Pédagogie (IMEP), Institut des Arts de Diffusion (IAD) et Université catholique de Louvain (UCL) en codiplomation - arrondissements de Namur et de Nivelles. Domaine 19

Le Conseil d'administration approuve, à l'unanimité, une **habilitation conditionnée à une coorganisation par les cinq institutions endéans les trois ans.**

- ***Master en cybersécurité***
Université libre de Bruxelles (ULB), Ecole royale militaire (ERM), Université de Namur (Unamur), Université catholique de Louvain (UCL), Haute école de Bruxelles (HEB) et Haute Ecole libre de Bruxelles Ilya Prigogine en codiplomation - Région de Bruxelles-Capitale et arrondissements de Namur et de Nivelles. Domaine 17.

Le Conseil d'administration de l'ARES remet un avis favorable à une habilitation à organiser une formation commune avec deux finalités distinctes, conditionnée à une **évaluation, au terme de trois ans** et à partir de l'expérience des acteurs du programme, de l'adéquation de cette séparation en deux finalités.

- ***Master en agroécologie***
Université de Liège (ULg), Université libre de Bruxelles (ULB) et Université de Paris-Saclay en codiplomation - arrondissements de Namur et d'Arlon, Région de Bruxelles-Capitale et Paris. Domaine 18.

¹ <erratum - complété le 08-09-2016>

Le Conseil émet, à l'unanimité, un **avis favorable** pour autant que tous les bacheliers concernés, qu'ils soient de transition ou professionnalisants, se voient imposer une exigence de **30 à 60 crédits supplémentaires**.

- ***Master en management de l'innovation et de la conception des aliments***
Université de Liège (ULg), Université de Namur (UNamur) et Haute école Charlemagne en codiplomation - arrondissements de Liège et de Namur. Domaine 18.

Le Conseil émet, à l'unanimité, un **avis favorable** pour autant que tous les bacheliers concernés, qu'ils soient de transition ou professionnalisants, se voient imposer une exigence de **30 à 60 crédits supplémentaires**.

- ***Master de spécialisation en sociologie-anthropologie***
Université libre de Bruxelles (ULB) - Région de Bruxelles-Capitale. Domaine 6